



FORMATION INITIALE PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT



OBJECTIF

- Sensibiliser le personnel d'intervention à la protection respiratoire
- Appréhender les contraintes liées au port de l'ARI
- Etre capable d'intervenir sous appareil respiratoire isolant
- Connaître les procédures d'engagement des binômes.



ORGANISATION

- **DUREE** : 2 jours
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 10 maxi par groupe
- **LIEU** : Sur votre site de travail
- **PUBLIC** : désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail
- **PRE REQUIS** : certificat médical au port de l'ARI, bonne condition physique.
- **FORMATEUR** : Sapeur-pompier



CONTENU

- Réglementation
- Les atmosphères non respirables
- Les contraintes physiologiques
- Le matériel.
- Principe d'autonomie
- L'opération règles d'engagement
- Parcours d'aisance
- Dégagement d'urgence sous ARI
- Evolution en milieu confiné
- Evolution en milieu enfumé
- Mise en œuvre des moyens d'extinction sous ARI
- Le compte rendu d'intervention au gradé contrôleur
- Stockage et entretien du matériel